

# Mine d'infos

Décembre 2009—Numéro 6

*L'année 2009 se termine, avec pour chacun ses événements, joies, difficultés, voire tristesse.*

*Pour nous, à travers nos modestes diffusions trimestrielles, nous avons essayé de vous faire vivre les actualités liées à notre commune, et vous communiquer quelques conseils et recommandations de la vie de tout citoyen.*

*Régulièrement, des infos ponctuelles sont déposées dans vos boîtes aux lettres. Vous pouvez trouver tous ces petits échos, à la mairie, l'agence postale, chez Annie ou au snack bar de la forge.*

*D'ailleurs, pour continuer dans notre élan de convivialité et d'échange d'informations, nous vous attendons d'ores et déjà à la cérémonie des vœux, qui aura lieu à la salle polyvalente*

**LE SAMEDI 9 JANVIER 2010 à 11H**

(NB : ce journal tient lieu d'invitation)

*Ce sera le moment opportun de dresser le bilan 2009 et d'exposer les perspectives 2010.*

*En attendant, nous vous souhaitons à tous de passer de joyeuses fêtes.*

## **POURQUOI UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT ?**

La loi impose à toutes personnes d'être aux normes pour le traitement des eaux usées de leur habitation, au plus tard, avant le 31 décembre 2012.

On distingue deux grands types d'assainissement : l'assainissement collectif (pour les habitats regroupés, les eaux usées sont collectées dans un réseau d'assainissement et traitées en station d'épuration) et l'assainissement individuel (en zone d'habitat dispersé, système mis en place pour chaque habitation).

Afin de définir le système le mieux adapté à notre bourg, il nous a paru indispensable de faire procéder à une étude de l'existant en faisant appel à un bureau d'étude spécialisé.

Le schéma directeur d'assainissement fixe les orientations fondamentales des aménagements à moyen et long terme, en vue d'améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité du système d'assainissement de la commune.

Il regroupe les solutions techniques les mieux adaptées à la collecte, au traitement et au rejet des eaux usées traitées dans le milieu naturel tout en préservant l'environnement.

Ainsi, le choix final du système dépend du milieu environnemental, de la superficie des terrains, de la nature du sol, de la configuration de la commune, et également du coût financier : un assainissement collectif n'étant pas forcément meilleur marché.

### **UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR TOUS**

**(y compris pour les habitants hors du bourg) AURA LIEU**

**LE MERCREDI 16 DÉCEMBRE A 18 H 30**

**A LA SALLE DES FÊTES.**

**UN COMPTE RENDU DE CETTE ÉTUDE VOUS SERA EXPOSÉ.**

**VENEZ NOMBREUX VOUS INFORMER ET POSER VOS QUESTIONS.**

NB : coût de l'étude : 10 000 €.—subvention : 8 000 €.



90 personnes ont assisté au « Rendez-Vous de l'Allier », le 6 octobre dernier.

A cette réunion publique organisée par le Département, plusieurs thèmes ont pu être abordés : le Revenu de Solidarité Active, les services publics, la petite enfance, la téléphonie mobile, l'agriculture, le photovoltaïque, l'aménagement en 2 X 2 voies de la RN7 et de la RCEA, le devenir du personnel des collèges.

C'est une chance pour notre petite commune d'avoir pu échanger en direct avec les élus du département et comprendre ainsi précisément chaque compétence et le pourquoi du changement de gestion du Conseil Général.

Malheureusement, les présents ont pu constater que l'avenir sera sombre et qu'il faudra encore faire des sacrifices financiers afin de faire face à nos responsabilités et à nos obligations.

Morosité confirmée par notre Député, Guy CHAMBEFORT lors de sa rencontre avec les élus, le 14 novembre dernier.

### LE REPAS DU CCAS DU 5 SEPTEMBRE DERNIER

Les 78 convives du repas du centre communal d'action sociale ont été charmés par l'animation d'Antoine, Gérard et son épouse ainsi que par le menu élaboré par M. CHARRONDIERE, du Donjon.

Cette manifestation s'est déroulée plus tôt que les autres années afin que les résidents secondaires puissent se joindre à nous et profiter pleinement de ce moment de convivialité.

Rendez-vous est donc pris en 2010, le premier samedi de septembre pour tous les Montcombrouxois de 65 ans et plus.



### LES TRAVAUX SUR LA VOIE COMMUNALE N° 8—MONTCOMBROUX VIEUX BOURG

Suite aux questions de certains administrés, voici quelques précisions sur les travaux de la VC 8 dite voie du Golf.

Il va sans dire que « les 3/4 et la moitié du reste » de nos routes communales ou rurales sont en mauvais état depuis de nombreuses années.

De ce fait, tout le monde souhaiterait que la voie le concernant soit une priorité, réflexe humain...

Alors pourquoi avoir choisi la VC n° 8 du Vieux Bourg ?

Tout simplement parce qu'il fallait que l'état de cette route soit amélioré pour que le projet du Golf puisse continuer. L'empierrement effectué au fil des ans par les usagers ne permettait pas à un véhicule de tourisme de pouvoir circuler.

Pourtant, la Direction du Golf a besoin, pour la visite des terrains débouchant sur la mise en vente de ses futurs pavillons que cette voie soit accessible par de véhicules légers. Ainsi, conscient de l'impact que peut apporter ce projet touristique, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de procéder à la réfection de cette voie.

Pour ceux, qui seraient encore plus spécialistes que les spécialistes et qui pensent que cette voie est « mal faite », nous leur demandons de bien vouloir reprendre les anciens « Mines d'Infos » qui spécifiaient déjà les choses suivantes :

- compte tenu des finances communales, uniquement la première phase des travaux a été effectuée cette année pour un montant de 27 945 € subventionné à 35 % (9 780,75 € par le Département).

- la deuxième phase n'interviendra que lorsque les constructions du lotissement des Chauvets, prévues par le Golf, seront terminées.

**CONCLUSION : Si l'on veut RECEVOIR, il faut également savoir DONNER**

## ASSOCIATION VOUZANCE ET LOIRE

Le Conseil Municipal a décidé de rejoindre les 9 communes déjà adhérentes à l'Association Vouzance et Loire, association loi 1901, créée il y a 12 ans pour faire découvrir le patrimoine bâti et non bâti.

Tous les ans, 3 marches sont organisées sur 3 communes différentes. Le programme 2010 est le suivant :

**Chassenard, le 10 avril** : marche du printemps,

**St Didier en Donjon, le 12 juin** : marche de l'été,

**Molinet le 2 octobre**, marche de l'automne.

Une marche organisée sur Montcombroux aura lieu en avril 2011.

Tous les deux ans, une sortie découverte en car est organisée.

En 2009, plus de 200 marcheurs ont parcouru les circuits balisés et 200 repas ont été servis dans les salles mises gracieusement à disposition par les communes concernées.

Pour adhérer à l'association, contacter un membre du bureau, le montant de la cotisation annuelle est de 4 €.

Les membres du bureau pour Montcombroux sont Armand RIVES et Alain SAYET.

### L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale indispensable pour pouvoir voter.

En 2010, le calendrier électoral prévoit les élections régionales pour l'élection de conseillers régionaux.

A cet effet, les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie, pendant toute l'année et jusqu'au 31 décembre 2009 pour :

- tous les français et françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et politiques, non inscrits sur une liste électorale,
- les personnes qui ont changé de commune de résidence,
- Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010 s'ils n'ont pas été informés par courrier de leur inscription d'office.

Les inscriptions ainsi déposées en 2009 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2010.

Le 31 décembre la mairie sera ouverte le matin.

### PROCHAINES MANIFESTATIONS

**12/12/2009** : Assemblée Générale des Boules.

**13/12/2009** : Spectacle de Noël des ch'tits minois.

**16/12/2009** : Réunion sur l'étude de l'assainissement.

**17/12/2009** : Repas du Club des Aînés.

**31/12/2009** : Réveillon du collectif interassociatif.

**09/01/2010** : Vœux de la municipalité.

Le calendrier des manifestations 2010 vous sera distribué dès que celui-ci sera validé avec les associations communales.

### ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

A partir du 1er janvier prochain, la communauté de communes Le Donjon—Val Libre, va procéder au remplacement des bacs tri-sélectif (bacs bleus et jaunes) par des colonnes marrons qui recevront papier, carton et plastique.

La Communauté de Communes a décidé de donner la possibilité aux habitants qui le souhaitent d'acquérir les anciens bacs bleus et jaunes.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la Mairie au 04.70.99.61.13  
Prix du bac : 15 euros.

### REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

1) Il est versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus de travail. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

L'Etat et le Département s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation, dont le premier versement est intervenu le 6 juillet 2009. Le RSA est versé par la CAF ou la Caisse de Mutualité Sociale Agricole. Il concerne plus de 3 millions de ménages.

2) Il remplace le revenu minimum d'insertion, l'allocation de parent isolé et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

### BUREAU DE VOTATION CITOYENNE DU SAMEDI 3 OCTOBRE

Le gouvernement veut faire adopter par le Parlement un projet de loi transformant la Poste en société anonyme.

A Montcombroux, vous avez été **129** à prendre position sur cette décision.

**124** sont contre ce changement de statut,

**2** sont favorables,

**3** sont sans opinion.



## BIENTÔT TOUS AU GOLF ?



Rien ne semble bouger au vieux-bourg et pourtant le propriétaire du Domaine château de Montcombroux a déjà investi près de 7 millions d'euros dans le projet du futur Golf Château de Montcombroux.



Depuis plus de trois ans, les études se succèdent, effectuées par des scientifiques français. Des études sur l'eau, la flore et la faune afin de définir les impacts du projet sur l'environnement. Les archéologues ont entre-temps terminé leur diagnostic et un programme de fouilles est prévu.



Toutes ces recherches sont effectuées pour répondre aux exigences de l'administration française et dans un souci de remettre à la préfecture une étude d'impact la plus complète possible. Elle a été déposée début décembre par l'architecte Robert Berthet, responsable de la coordination d'urbanisme dans ce dossier.



M. le Préfet a reçu ensuite le promoteur, le 4 décembre à la Préfecture. Lorsque les différents services auront rendu leur avis sur l'étude d'impact, le Préfet désignera un commissaire enquêteur.



Celui-ci organisera une enquête publique à Montcombroux. Après réception du rapport de ce commissaire, un planning pourra être constitué et la demande du permis de construire déposée.



Depuis plus de 3 ans, des réunions ont eu lieu régulièrement à la DDE avec les architectes français et néerlandais, l'architecte conseil et l'architecte paysager de la DDE et l'architecte des bâtiments de France.



Doucement mais sûrement le dossier a avancé et est arrivé au stade où il ne s'agit plus que de définir les détails.



Nous devrions voir le lancement des travaux au printemps prochain. Dans ce cas, l'ouverture du Resort touristique est prévue pour mai 2011.



Mme KEIJ, Directrice



CET ESPACE VOUS APPARTIENT.

IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE VOTRE AVIS EST IMPORTANT.

VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions : .....

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi sauf le mercredi : de 9 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 16 H 15.

Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et le samedi de 10 H 30 à 12 H.

Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 13 H 30 à 17 H 30, le mercredi de 8 H 30 à 12 H et le samedi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30.

Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

Mairie : 04.70.99.61.13  
Claire TOGNON : 06.27.95.50.47  
Alain SAYET : 04.70.99.61.27

La Poste : 04.70.99.61.10  
Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05  
Thierry CATHALA : 04.70.99.64.34

Directeur de Publication : C. TOGNON / Responsable de la rédaction : A. MENDEZ / Dépôt légal en cours  
Tirage à 220 exemplaires. IPNS